

menaces : on ne compte guère que 500 décrets sur 8.000 prévues. A Amn, on est, le grave est complètement terminée.

Une arrestation sensationnelle
L'arrestation sensationnelle de la journée d'hier a été l'arrestation de docteur Tange, de Vieux-Condé, réputé pour ses opinions avancées.

Militaires attaqués à Auberchicourt
Douai, 30 avril. — Hier dans la soirée un sous-officier et un cycliste militaire, qui regagnaient leur poste à proximité de la fosse Sainte-Marie, à Auberchicourt (maison d'Ambise), ont été attaqués par quelques individus.

Sur un coup de sifflet, toute une bande est arrivée pour barrer le chemin aux deux soldats ; ceux-ci, pour ne pas entrer en collision avec cette foule, se sont repliés sur une dépendance de la fosse où ils se sont abrités.

M. Clémenceau et les officiers
Nous avons publié la lettre que M. Clémenceau, ministre de l'intérieur a adressé à M. Gaston Calmette, directeur du Figaro, et dans laquelle il dit :

Il m'est impossible de vous laisser dire qu'à Lens j'aurais dit de ne pas laisser les officiers ; c'est certainement avoir été très chaud pour nos officiers à qui d'autres, sans doute plus enthousiastes de l'armée, l'ont trouvé très froid.

LES TYPOGRAPHES ET IMPRIMERS
Dénegés, 30 avril. — A la suite de la grève des ouvriers imprimeurs à Lille, quelques travaux d'imprimerie devaient être exécutés à la succursale de la maison Hérold, de Boulevard de la République.

UN MATCH MOUILLE
Vandenborn gagne les deux premières manches
Les premières épreuves. — La course pédestre, deux manches du grand match. — On attend tombé... et persévé. — On attend une heure. — Le reste du programme reporté à aujourd'hui.

La réunion de lundi qu'on avait avec raison qualifiée de sensationnelle a été couronnée par la pluie et le match Kramer-Vandenborn-Friol-Marcelli qui en constituait le clou n'a pu, ainsi qu'une partie des autres épreuves, être terminée. Il fut le registre car cette belle séance de sport s'annonçait comme devant être très intéressante d'un bout à l'autre.

Le match Kramer-Vandenborn-Friol-Marcelli
Première manche (1.000 mètres). — 1° Vandenborn, 2° Kramer, à une demi-tour. 3° Friol, 4° longueurs. 5° Marcelli. Temps : 1 min. 30 sec. Dernier tour : 23 sec. Devant les menaces du ciel on fait courir cette première manche pendant que les coureurs pédestres tournent sur la pelouse. Marcelli mène les deux premières tours à une allure assez vive à la cloche. Vandenborn, activant le train, passe devant le Kramer, qui fait faire une embardée vers la balustrade. Dans la ligne opposée à l'Américain démarre mais Vandenborn répond du tac au tac et au dernier virage les deux adversaires sont ensemble. Alors Vandenborn, dans la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui, se penche sur son guidon et, dans un déboulé vertigineux, lance sur le poteau. Durant 50 mètres les deux crachs luttent coude à coude, finalement Vandenborn, dans un effort merveilleux de puissance, coupe le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui.

Deuxième manche (1.000 mètres). — 1° Vandenborn, 2° Kramer, à 4 longueurs ; 3° Marcelli, à une demi-tour ; 4° Friol. Temps : 1 min. 48 sec. 5/5. Dernier tour : 22 sec. On se hâte car une petite pluie fin commence à tomber. Le train est très serré et les deux premiers se disputent le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui. Vandenborn se penche sur son guidon et, dans un déboulé vertigineux, lance sur le poteau. Durant 50 mètres les deux crachs luttent coude à coude, finalement Vandenborn, dans un effort merveilleux de puissance, coupe le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui.

Le match Kramer-Vandenborn-Friol-Marcelli
Première manche (1.000 mètres). — 1° Vandenborn, 2° Kramer, à 4 longueurs ; 3° Marcelli, à une demi-tour ; 4° Friol. Temps : 1 min. 48 sec. 5/5. Dernier tour : 22 sec. On se hâte car une petite pluie fin commence à tomber. Le train est très serré et les deux premiers se disputent le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui. Vandenborn se penche sur son guidon et, dans un déboulé vertigineux, lance sur le poteau. Durant 50 mètres les deux crachs luttent coude à coude, finalement Vandenborn, dans un effort merveilleux de puissance, coupe le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui.

Le match Kramer-Vandenborn-Friol-Marcelli
Première manche (1.000 mètres). — 1° Vandenborn, 2° Kramer, à 4 longueurs ; 3° Marcelli, à une demi-tour ; 4° Friol. Temps : 1 min. 48 sec. 5/5. Dernier tour : 22 sec. On se hâte car une petite pluie fin commence à tomber. Le train est très serré et les deux premiers se disputent le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui. Vandenborn se penche sur son guidon et, dans un déboulé vertigineux, lance sur le poteau. Durant 50 mètres les deux crachs luttent coude à coude, finalement Vandenborn, dans un effort merveilleux de puissance, coupe le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui.

Le match Kramer-Vandenborn-Friol-Marcelli
Première manche (1.000 mètres). — 1° Vandenborn, 2° Kramer, à 4 longueurs ; 3° Marcelli, à une demi-tour ; 4° Friol. Temps : 1 min. 48 sec. 5/5. Dernier tour : 22 sec. On se hâte car une petite pluie fin commence à tomber. Le train est très serré et les deux premiers se disputent le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui. Vandenborn se penche sur son guidon et, dans un déboulé vertigineux, lance sur le poteau. Durant 50 mètres les deux crachs luttent coude à coude, finalement Vandenborn, dans un effort merveilleux de puissance, coupe le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui.

Le match Kramer-Vandenborn-Friol-Marcelli
Première manche (1.000 mètres). — 1° Vandenborn, 2° Kramer, à 4 longueurs ; 3° Marcelli, à une demi-tour ; 4° Friol. Temps : 1 min. 48 sec. 5/5. Dernier tour : 22 sec. On se hâte car une petite pluie fin commence à tomber. Le train est très serré et les deux premiers se disputent le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui. Vandenborn se penche sur son guidon et, dans un déboulé vertigineux, lance sur le poteau. Durant 50 mètres les deux crachs luttent coude à coude, finalement Vandenborn, dans un effort merveilleux de puissance, coupe le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui.

Le match Kramer-Vandenborn-Friol-Marcelli
Première manche (1.000 mètres). — 1° Vandenborn, 2° Kramer, à 4 longueurs ; 3° Marcelli, à une demi-tour ; 4° Friol. Temps : 1 min. 48 sec. 5/5. Dernier tour : 22 sec. On se hâte car une petite pluie fin commence à tomber. Le train est très serré et les deux premiers se disputent le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui. Vandenborn se penche sur son guidon et, dans un déboulé vertigineux, lance sur le poteau. Durant 50 mètres les deux crachs luttent coude à coude, finalement Vandenborn, dans un effort merveilleux de puissance, coupe le premier la ligne d'arrivée, ayant Kramer devant lui.

longueurs ; 3° Egnard. Temps : 2 m. 30 sec. Dernier tour : 42 sec. — Troisième série : 1° Legrand ; 2° Samson, à deux longueurs ; 3° Darlot. Temps : 2 m. 30 sec. Dernier tour : 25 sec. — Quatrième série : 1° Cassart ; 2° Delahay, à 3 longueurs ; 3° Raon. Temps : 1 m. 46 sec. Dernier tour : 27 sec. — La pluie augmente. — Cinquième série : 1° Carapin ; 2° Weira, à 40 longueurs. Temps : 2 m. 30 sec. Dernier tour : 25 sec. — Sixième série : 1° Lepointe ; 2° Bertrand. Temps : 2 m. 6 sec. Dernier tour : 25 sec. 1/5. — Gagné difficilement de 6 centimètres. — Première série de repêchage : 1° Antony ; 2° Bernad, relevé. Temps : 1 m. 40 sec. 3/5. Dernier tour : 25 sec. 4/5. — Seconde série de repêchage : 1° Samson ; 2° Weira ; 3° Carpentier. Temps : 2 min. 13 sec. Dernier tour : 25 sec. 4/5.

La réunion d'aujourd'hui mardi
Cet après-midi, à cinq heures, aura donc lieu au Velodrome Roubaisien, la suite des épreuves qui figurent au programme d'hier, c'est-à-dire les demi-finales et la finale de la course internationale, la course de primes et la course de motocyclistes. Il y a à la une heure de sport très intéressant à passer et il n'est pas douteux, si le temps veut bien enfin le permettre, que le public ne se montre nombreux autour de la piste roubaissienne. Ce sera une façon très agréable et fort digne de « faire le mai ».

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE
Convocations
Canton Est. — Bureau de la rue Sainte-Elisabeth. — Mardi 1er mai, à huit heures et demie du soir, à La Pipe, 23, boulevard de Belfort, réunion du Comité de la section. Question très urgente. Présence indispensable.

BEURRE D'OOSTCAMP PASTEURISÉ, rue du Bois, 13. 42

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

AVIS AUX ELECTEURS. — L'Union Sociale et Patriotique nous prie d'insérer l'avis suivant : « Le devoir de tous les électeurs est non seulement de voter, mais encore de faciliter le vote de leurs concitoyens. »

LES AFFICHES ELECTORALES
Le règne de l'affiche est moins prépondérant en cette période électorale qu'au cours des précédentes campagnes. Il faut croire que la fièvre électorale est moins ardente cette année et que les passions se calment.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES. — La Mairie nous communique l'avis suivant : « Les 3, 4 et 5 mai courant, de neuf heures du matin à neuf heures du soir, le dimanche 6 mai, de huit heures du matin à six heures du soir, le bureau des élections roubaissien sera ouvert, sur production d'une pièce d'identité, telle que livret de mariage, acte de naissance, ancienne carte d'électeur, etc., les cartes non distribuées à domicile par le personnel de la mairie. »

LA MUTUALITE AU PEIGNAGE ALFRED MOTTE ET C. — Les 575 adhérents de la Société de secours mutuels approuvée du personnel des établissements Alfred Motte et Cie, se sont réunis, dimanche, à dix heures du matin, presque au complet, en assemblée générale annuelle au siège social, 63, rue d'Avèghem, sous la présidence de M. Eugène Motte, président d'honneur, entouré de la Commission administrative, à laquelle s'étaient adjoints le personnel dirigeant de la maison, afin d'entendre la lecture du compte-rendu des opérations de l'année 1905.

UN SCÈNE SANGLANTE DANS UN ESTAMINET
Trois personnes frappées de coups de couteau. — Deux arrestations. — Une rixe, au cours de laquelle des coups de couteau ont été portés, qui pouvaient entraîner des conséquences mortelles, s'est déroulée lundi, vers midi, à la porte de l'estaminet A l'ancienne baraque, situé à l'angle des rues d'Alger et de Cartigny, et tenu par M. Edouard Caekemberge. Voici dans quelles circonstances :

Un peigneur, M. J.-B. Leman, âgé de 27 ans, et travaillant à la société anonyme de peignage de la rue d'Alger, courtois depuis quelque temps une jeune fille, demeurant comme lui, rue de Cartigny, cour Duchâtelet. Le mariage devait s'accomplir samedi dernier, mais la veille, la jeune fille avait signifié congé à son ami qui était réputé d'un caractère violent.

Le soir, à huit heures, Leman se rendait chez son amie, et dimanche, vers dix heures du soir, en compagnie de plusieurs camarades, il se rendit à l'estaminet de M. Caekemberge, siège d'une société, dont faisait partie le jeune homme qu'il cherchait.

Il avait rencontré, il lui chercha noise et proféra des menaces contre sa sœur : « Je lui tordrai le cou dans la première rencontre », dit-il. Les gens de la maison mirent les perturbateurs à la porte. Une fois dehors, Leman brisa un carreau de la porte vitrée.

Cette première tentative ayant échoué, il résolut de revenir le lendemain. Lundi, vers onze heures trois quarts du matin, il se trouvait, avec deux amis, à l'estaminet de M. Leplat, rue de Cartigny, 25. Des consommateurs l'entendirent proférer des menaces contre l'estaminet Caekemberge. « Nous allons tout briser, disaient-ils, et frapper ceux qui nous en empêcheront. »

En effet, un quart d'heure plus tard, les trois jeunes gens se présentèrent à l'ancienne baraque. J.-B. Leman était accompagné de Cyrille Hennebat, 20 ans, manoeuvre, rue Maréchal, 21, et d'un nommé Declercq ou Leclercq 18 ans, demeurant au Laborneur. A peine furent-ils entrés que les fils du cabaretier les expulsaient à nouveau.

Cyrille Hennebat sortit alors son bouton de sa poche et vit le planter dans l'encadrement de la porte qu'on avait refermée. Mon second coup, dit-il, le portera dans la chair. A ce moment, deux autres camarades avaient également saisi leur couteau et provoquaient les gens de la maison. Ne voyant pas sortir, Leman s'approcha de la porte et brisa avec son arme plusieurs autres carreaux de la vitrine.

La porte s'ouvrit à ce moment pour laisser place au fils du cabaretier et à leur cousin, M. Edouard Vandenbrouck, 30 ans, mouleur, rue Franklin, cour Montgiscard, qui pour repousser les agresseurs s'étaient armés d'un manche à balai, d'un bâton et d'un seau rempli d'eau. Le père Caekemberge, âgé de 65 ans, portait une bagarre, et lorsqu'il vit les trois intrus se précipiter sur lui, il se précipita à leur rencontre. Cette rixe dura pendant une dizaine de minutes. Leman s'élança sur le vieillard sans défense et lui porta à la tête un violent coup de couteau. L'arme coupa le cuir chevelu sur une longueur de plus de 10 centimètres, de la nuque à la tempe gauche.

Armé de son bâton, Alphonse Caekemberge, défendit son père et porta à Leman un coup qui l'atteignit au front lui faisant une blessure assez large. Il faillit lui-même être blessé grièvement au poignet droit, mais il réussit à éviter le couteau qui ne fut qu'un égratignure. Leman voulut aussitôt porter un coup de son arme à M. Vandenbrouck, qui se défendit avec son poignard. Emile Leman, frère de Jean-Baptiste, qui était arrivé sur les lieux au cours de la rixe, voulut à diverses reprises lancer son chien bouledogue sur les cabaretiers, mais l'animal fut éloigné à coup de bâton.

Les agresseurs eux-mêmes furent enfin repoussés dans la rue, où leur attitude devint moins menaçante, en raison de l'intervention de voisins. Ils se retirèrent dans vers une heure.

Peu de temps après arrivèrent quatre agents du poste de police du 5e arrondissement, qui avaient été informés. Il se rendirent cour Duchâtelet et mirent en état d'arrestation J.-B. Leman et Cyrille Hennebat, qui n'avaient pas quitté son ami. Le troisième agresseur, Declercq, n'a pas été retrouvé. Les deux prisonniers ont été écroués au dépôt central de Lille, en attendant l'arrestation par M. Prud'homme, commissaire du 4e arrondissement, qui a ouvert, dans l'après-midi, une enquête sur cette rixe sanglante.

Quant au principal blessé, M. Caekemberge, père, il a reçu les soins de M. les docteurs Debuchy et Duhamel, de Wattrelos. La blessure est sérieuse mais non grave. Néanmoins les docteurs ont déclaré qu'il aurait pu être mortelle, si le blessé avait été frappé directement à la tempe.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES. — La Mairie nous communique l'avis suivant : « Les 3, 4 et 5 mai courant, de neuf heures du matin à neuf heures du soir, le dimanche 6 mai, de huit heures du matin à six heures du soir, le bureau des élections roubaissien sera ouvert, sur production d'une pièce d'identité, telle que livret de mariage, acte de naissance, ancienne carte d'électeur, etc., les cartes non distribuées à domicile par le personnel de la mairie. »

LA MUTUALITE AU PEIGNAGE ALFRED MOTTE ET C. — Les 575 adhérents de la Société de secours mutuels approuvée du personnel des établissements Alfred Motte et Cie, se sont réunis, dimanche, à dix heures du matin, presque au complet, en assemblée générale annuelle au siège social, 63, rue d'Avèghem, sous la présidence de M. Eugène Motte, président d'honneur, entouré de la Commission administrative, à laquelle s'étaient adjoints le personnel dirigeant de la maison, afin d'entendre la lecture du compte-rendu des opérations de l'année 1905.

Après approbation de ce compte-rendu qui se solda en recettes par 9.006 fr. 20 et en dépenses par 11.194 fr. 30, soit un excédent de dépenses pour l'année de 2.188 fr. 10, quo la maison Alfred Motte et Cie a pris à son charge un déficit de 2.188 fr. 10, soit 31 décembre dernier. Le président, M. Samson, fit remarquer que MM. Alfred Motte et Cie ont contribué dans les recettes pour une somme de 6.195 fr. 60, soit un versement quasi égal aux cotisations ouvrières. Il remercia vivement MM. les cotisants de leur concours moral et financier qui assure à la Société un vaste champ d'action annexé aux secours de maladie. Il sollicita instamment de nouvelles recrues, et annonce au secrétaire de la participation de la Société à l'Exposition de Tourcoing en 1905.

La modification de l'article 45 des statuts relatif à l'indemnité accordée aux membres réservistes appelés, est adoptée à l'unanimité. A partir de ce jour, cette indemnité sera payée à raison de 1 fr. 25 par jour, pour tous.

Eugène Motte prend ensuite la parole pour exprimer sa vive gratitude au président Samson et aux membres du bureau de la société qui, avec un dévouement admirable gèrent sans la moindre rémunération, les intérêts de tous. Il espère qu'après l'Exposition de Tourcoing, la Société occupera une place honorable, le gouvernement de la République ne manquera pas de récompenser le zèle de celui qui préside à l'effort mutualiste qui s'est manifesté au peignage Motte.

Le félicita aussi le président Samson d'avoir assisté à l'assemblée générale, dont l'éducation sociale est faite et qui ont compris les bienfaits de la solidarité. Le nombre des allocations faites aux malades, aux réservistes, aux blessés, aux nouveaux mariés, aux premiers communicants, aux déçus, prouvent l'utilité de l'œuvre. Il recta aux sociétés d'un devoir à remplir, ajouta-t-il, c'est de faire de nouveaux adhérents.

Le président déclara que les divers concours qu'entraînent les diverses circonstances de la vie, sont facilités par la maison Alfred Motte et Cie intervient pour une somme égale à celle versée par les sociétaires chaque année. C'est donc un placement à cent pour cent, et ils sont rares.

Au lieu de 575 mutualistes, la Société devrait en compter un millier et M. Motte ne demande qu'à voir des mutualistes qu'elle passe de 5.000 à 10.000, par le jeu des divers concours, elle prouverait que la Société aide à faire face aux dépenses de la vie de solidarité et d'aide mutuelle. Le chœur de cœur, la confiance réciproque et le désir de s'entraider sont des vertus fécondes.

Il est ensuite procédé au tirage au sort des 96 primes diverses en nature et espèces, représentant une somme de six cents francs et d'une prime spéciale supplémentaire consistant en une obligation de la ville de Bruxelles 1886, valeur 110 francs, qui échoit à l'ouvrier Fambelck Louis, résidant à Wattrelos. Tous ces lots sont mis gracieusement à la disposition de la Société par M. Motte, président de la Société.

Cette réunion, qui a laissé la meilleure impression dans l'esprit de tous, s'est terminée à midi.

EN L'HONNEUR DE M. FÉRON ANCIEN TRESORIER DE LA CAISSE D'EPARGNE. — Lundi matin, l'obit annuel a été célébré, en l'église Saint-Martin, par les membres déçus du Conseil d'administration. A l'issue de la cérémonie, la Commission administrative s'est réunie pour remettre à M. Féron, ancien trésorier, la médaille d'or de 25 ans de service, accompagnée du diplôme relatif aux états de service. M. E. Lecomte-Seré, président, s'est fait l'interprète des administrateurs présents et s'est exprimé en ces termes : « Monsieur Féron, « Le Conseil des Directeurs voulant reconnaître les services que vous avez rendus à la Caisse d'Epargne de Roubaix, a décidé, dans sa séance du 28 décembre dernier, de vous offrir une médaille d'or et un diplôme. Au nom de tous nos collègues, je suis heureux de vous la remettre. « Homme de devoir, caractère conciliant, travailleur infatigable, vous avez sans cesse dévoué toutes vos pensées, toutes vos forces à l'œuvre de bienfaisance que vous avez occupé si honorablement. « Cette médaille, par son inscription et par les dates qui rappellent vos 25 années de services, sera pour les autres un exemple de ce que peut une vie entière vouée à son devoir ; elle restera dans votre famille comme un témoignage de reconnaissance. »

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Léon Madou, 24 ans, domicilié rue de Tournai, à Lys, chaudière de la Société anonyme de la Caisse d'Epargne de Roubaix, a été blessé par un tuyau de fer. Dix jours de repos ; docteur Caumont.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur, M. Gustave Poulain, âgé de 40 ans, occupé au service de M. Henri Lemaire, brasserie de Willems, a reçu un coup de timon en pleine poitrine. Il en est réchappé de fortes contusions. M. le docteur Lamotte a conclu à un repos d'une quinzaine de jours. — Un vrier de la fabrique de M. Doulemy à Willems, M. Pierre Leduc, a eu la main prise dans son métier. Un repos de quelques jours lui a été ordonné.

LA FRAUDE. — Les préposés des Bonnes Collin et Brisart, ont arrêté dans la carrière de Tournai, un journalier, Louis Defrance, 65 ans, demeurant à Acoy, qui portait pour lui 70 kg de tabac, café et allumettes de provenance étrangère. Le prisonnier a été conduit à la gendarmerie de Lannoy ; il sera transféré à Lille ce matin dimanche.

LE FURNAILLES DU R. P. BASTIEN, DE LA COMPAGNIE DE JESUS, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

NOUS APPRENNONS avec un vif regret la mort de M. Henri Ramaert-Jeu, négociant, décédé, dimanche soir, à l'âge de 60 ans.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LE NOUVEAU HORAIRE DE LA COMPAGNIE DU NORD. — Nous publions plus loin le nouvel horaire de la Compagnie du Nord — pour la ligne de Mouscron-Roubaix-Lille, — qui sera mis en vigueur à partir de mardi matin 1er mai.

UN HOMME ASSOMÉ À DES COUPS DE MATRAQUE RUE DE FLANDRE. — Un passant a été assailli, rue de Flandre, la nuit de dimanche à lundi par six individus qui l'ont roué de coups. Les circonstances de cette agression n'ont pu encore être établies d'une façon définitive.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur, M. Gustave Poulain, âgé de 40 ans, occupé au service de M. Henri Lemaire, brasserie de Willems, a reçu un coup de timon en pleine poitrine. Il en est réchappé de fortes contusions. M. le docteur Lamotte a conclu à un repos d'une quinzaine de jours.

UN ACCIDENT AU CRÉTIER. Une femme de 65 ans tamponnée par un train.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur, M. Gustave Poulain, âgé de 40 ans, occupé au service de M. Henri Lemaire, brasserie de Willems, a reçu un coup de timon en pleine poitrine. Il en est réchappé de fortes contusions. M. le docteur Lamotte a conclu à un repos d'une quinzaine de jours.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Léon Madou, 24 ans, domicilié rue de Tournai, à Lys, chaudière de la Société anonyme de la Caisse d'Epargne de Roubaix, a été blessé par un tuyau de fer. Dix jours de repos ; docteur Caumont.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur, M. Gustave Poulain, âgé de 40 ans, occupé au service de M. Henri Lemaire, brasserie de Willems, a reçu un coup de timon en pleine poitrine. Il en est réchappé de fortes contusions. M. le docteur Lamotte a conclu à un repos d'une quinzaine de jours.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Léon Madou, 24 ans, domicilié rue de Tournai, à Lys, chaudière de la Société anonyme de la Caisse d'Epargne de Roubaix, a été blessé par un tuyau de fer. Dix jours de repos ; docteur Caumont.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur, M. Gustave Poulain, âgé de 40 ans, occupé au service de M. Henri Lemaire, brasserie de Willems, a reçu un coup de timon en pleine poitrine. Il en est réchappé de fortes contusions. M. le docteur Lamotte a conclu à un repos d'une quinzaine de jours.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Léon Madou, 24 ans, domicilié rue de Tournai, à Lys, chaudière de la Société anonyme de la Caisse d'Epargne de Roubaix, a été blessé par un tuyau de fer. Dix jours de repos ; docteur Caumont.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur, M. Gustave Poulain, âgé de 40 ans, occupé au service de M. Henri Lemaire, brasserie de Willems, a reçu un coup de timon en pleine poitrine. Il en est réchappé de fortes contusions. M. le docteur Lamotte a conclu à un repos d'une quinzaine de jours.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Léon Madou, 24 ans, domicilié rue de Tournai, à Lys, chaudière de la Société anonyme de la Caisse d'Epargne de Roubaix, a été blessé par un tuyau de fer. Dix jours de repos ; docteur Caumont.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un garçon brasseur, M. Gustave Poulain, âgé de 40 ans, occupé au service de M. Henri Lemaire, brasserie de Willems, a reçu un coup de timon en pleine poitrine. Il en est réchappé de fortes contusions. M. le docteur Lamotte a conclu à un repos d'une quinzaine de jours.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Léon Madou, 24 ans, domicilié rue de Tournai, à Lys, chaudière de la Société anonyme de la Caisse d'Epargne de Roubaix, a été blessé par un tuyau de fer. Dix jours de repos ; docteur Caumont.

UNE SÉRIE DE VOIES. — Trois vols ont été commis dans nos rues pendant la nuit de dimanche à lundi. Chez M. Desbouts-Braquaval, au Fossé de l'Église, par les conseils et les aides défilés de M. le président, en même temps que par l'obligance et le dévouement que M. M. les administrateurs ne lui avaient jamais ménagés. Aussi, et ce de tout cœur, qu'il leur adresse à tous, en cette touchante circonstance ses plus vifs et ses plus sincères remerciements.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.

LES FUNERAILLES DE M. FLORIMOND WAUQUIER, on se lie, lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Joseph.